

<https://47.snuipp.fr/Retraites-Greve-nationale-le-24-janvier>



Retraites : Grève nationale le 24 janvier

- Société - Les Retraites en question - Archives 2019-2020 -

Date de mise en ligne : samedi 18 janvier 2020

Dernière mise à jour : 18 janvier 2020

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Le 24 janvier, est une date importante : c'est ce jour-là que le projet de loi des retraites à points sera présenté officiellement en conseil des ministres.

Rubrique "[Les Retraites en question](#)" :

Les derniers articles mis en ligne :

- [Projet de loi retraites : travailler plus longtemps pour avoir des pensions plus basses](#)
- [Réforme des retraites : où en est-on ?](#)
- [Âge pivot : le tour de passe-passe du gouvernement](#)

Les rendez-vous en Lot-et-Garonne

- Agen : 12h devant la gare avec des grillades en soutien aux cheminot-es puis manif à 14h.
- Marmande : 14h30 esplanade du Maré

Puis, assemblée générale à la maison des associations (salle du 2e étage).

Sommaire

- [Dernière info : assemblée générale \(...\)](#)
- [Déclaration d'intention de grève](#)
- [Tract national du SNUipp-FSU](#)
- [Appel national de l'intersyndicale \(...\)](#)

https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-e577b.svg Lettre aux parents	https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Intention de grève - dates multiples - Janvier 2020
---	--

Dernière info : assemblée générale des grévistes de l'Education Nationale

Vendredi 24 janvier de 10h30 à 11h30. Lieu communiqué au plus vite.

Déclaration d'intention de grève

Au choix :

- Soit le boycott, voir l'article : [Grève : boycott de la déclaration d'intention !](#)
- Soit vous cochez toutes les cases du fichier joint, puis vous choisirez les jours où vous serez effectivement en grève.
Pour la grève du 24/01, la déclaration d'intention doit parvenir à la Dsden au plus tard le Ma. 21/01 à minuit.

Pour les collègues qui auraient des craintes quant aux retenues de grève :

Si on est gréviste le vendredi et que l'on assure son service le lundi, le week-end n'est pas inclus dans les retenues de salaire.

Relire l'article : [La grève : comment ça marche ?](#)

Tract national du SNUipp-FSU

Mouvement social historique, la contestation contre la réforme des retraites a déjà permis d'obtenir des reculs du gouvernement, comme l'exclusion de certains métiers (armée, police, navigants aériens, marins pêcheurs...) et un recul des générations concernées. Cela reste insuffisant.

Les dépenses de retraites seront plafonnées à 14% du PIB, malgré l'augmentation du nombre de retraité-es.

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Tract SNUipp-FSU

La réforme accentuera donc la précarité en abaissant le niveau des retraites dans le public et le privé, et les inégalités en permettant aux plus aisé-es de capitaliser pour leur propre pension.

Le SNUipp-FSU, qui a été de toutes les mobilisations depuis le 5 décembre, s'y oppose et défend des exigences de justice sociale.

Lire la suite dans le fichier joint.

Appel national de l'intersyndicale Me. 15 janvier

La mobilisation se poursuit les 14, 15 et 16 janvier pour le retrait du projet de réforme des retraites, entraînant chaque jour de nouveaux travailleur.euses, de la jeunesse,...

De nombreuses initiatives se tiennent sur tout le territoire : grève, manifestations, rassemblements, piquets de grève, etc... rassemblant à nouveau plusieurs centaines de milliers de personnes.

Malgré les annonces du premier ministre et après 6 semaines d'un mouvement social inédit, dont nous nous félicitons, la population soutient toujours majoritairement la mobilisation contre ce projet absurde et injuste (60% de soutien, au baromètre Harris Interactive du 14 janvier).

La communication gouvernementale visant à nous expliquer à nouveau que ce projet est « juste et simple » se heurte à une opinion publique qui voit bien qu'il s'agit de nous faire travailler plus longtemps pour des pensions plus basses.

Majoritaires ensemble, les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL, FIDL exigent le maintien des régimes de retraite existants par répartition solidaire et intergénérationnelle, fondés sur un système par annuités.

Retraites : Grève nationale le 24 janvier

L'intersyndicale porte des propositions pour améliorer les droits de toutes et tous dans le régime de retraite actuel. Elles s'appuient sur les cotisations sociales et les richesses créées par le travail.

Il faut augmenter les salaires dans le privé et les rémunérations dans le public, mettre en oeuvre immédiatement l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

Il faut développer l'emploi stable, mettre fin à la précarité particulièrement de la jeunesse et prendre en compte les années d'étude.

Les plateformes numériques doivent être soumises à cotisation.

Nous exigeons la fin ou la compensation des exonérations patronales, la réorientation des crédits d'impôts aux entreprises vers le régime des retraites et l'élargissement de l'assiette de cotisations afin d'inclure tous les travailleur.euses dans le régime par répartition et d'éviter toute ouverture à la capitalisation.

Il est indispensable de préserver les réserves de tous les régimes de retraite.

La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale doit être une priorité avec l'instauration d'une contribution sociale pour la protection sociale sur les revenus du capital.



C'est pourquoi les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNEF, UNL et FIDL appellent à réunir des assemblées générales pour continuer et amplifier encore la mobilisation afin d'obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur la base de nos propositions.

Nos organisations appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié.es le décident.

Elles appellent à des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, les 22 et 23 janvier. Elles proposent d'organiser dans toutes les villes des « Retraites aux flambeaux » ou autres initiatives le jeudi 23 au soir.

Elles appellent à faire du vendredi 24 janvier, date du conseil des ministres qui devrait examiner le projet de loi, une journée massive de grève et de manifestation interprofessionnelle.